



MAISON DE L'ENFANCE
François Habert
**Lieu d'Accueil
Enfants Parents**

PROJET de FONCTIONNEMENT

8, rue François Habert

36100 ISSOUDUN

☎ 02.54.21.25.22

laep@issoudun.fr

13 Avril 2021

 **Centre Municipal
d'Action Sociale**
Ville d'Issoudun

*Place du Docteur Guilpin
36100 Issoudun
02.54.03.36.10 – cmass@issoudun.fr*

PREAMBULE

Conformément à la circulaire CNAF 2015-11 du 13 mai 2015,

« Les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) participent à l'accompagnement précoce de la fonction parentale en ce qu'ils favorisent la qualité du lien d'attachement entre les parents et les jeunes enfants. »

Le LAEP est une structure souple. C'est un espace convivial où les enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent sont accueillis de manière libre et sans inscription. Il doit constituer un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Il doit être ouvert sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

La participation doit être basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité, ou une participation modique. Les accueillants ne doivent pas être positionnés dans des fonctions d'expertise ou de conseils et les jeux et les activités éventuels doivent constituer des supports destinés à favoriser et à conforter la relation entre adultes et enfants. C'est un lieu de rencontre, d'écoute, de parole et de réassurance.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes.

LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

LE LIEU

Le LAEP est organisé au sein de la Maison de l'Enfance qui comporte aussi un multi-accueil, un Relais Assistantes Maternelles et une crèche familiale. L'espace dédié au Lieu d'Accueil Enfants Parents est une grande salle de 60 m²-mutualisée qui dispose d'un espace de change et de toilettes enfants. Lorsque l'organisation le permet, la cour extérieure close peut être utilisée (600m²). Elle est composée d'une aire de jeux, d'un potager à hauteur et de nombreux jeux à disposition des enfants.

LA FREQUENCE

Le LAEP fonctionne toute l'année le lundi et le mercredi matin. Pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, hiver et printemps), il est ouvert une semaine sur deux. Enfin, il fonctionne de manière variable pendant les vacances d'été.

LES HORAIRES

L'accueil des enfants et de leurs familles se déroule de manière souple entre 9h et 12h.

Les familles peuvent arriver et partir à tout moment et rester le temps qu'elles souhaitent.

L'ACCES

Le LAEP est gratuit, anonyme et fonctionne sans inscription préalable

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte référent. L'accueil se déroule dans un lieu aménagé avec des professionnels et des bénévoles garants d'un règlement intérieur et des règles de vie spécifiques à ce lieu. Le règlement intérieur est à la disposition des familles.

LE DEROULEMENT DES SEANCES

L'accueil et le départ sont deux moments importants : dans la mesure du possible, un temps individualisé est proposé par les accueillants.

Un tableau permet d'inscrire les personnes au fur et à mesure de leur arrivée.

Différents espaces sont organisés : espace moteur et sensoriel, jeux d'imitation, jeux de table... Les supports proposés changent en fonction des séances. Les espaces sont investis librement.

A l'arrivée d'une nouvelle famille, il est important d'accorder un temps individuel afin de faire connaissance et d'expliquer le fonctionnement en s'appuyant sur le règlement intérieur.

LE PUBLIC

- Le LAEP s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) mais la priorité est donnée aux enfants jusqu'à 4 ans. Selon la constellation familiale, les enfants peuvent venir accompagnés d'un grand parent, d'un oncle ou d'une tante mais toujours d'une personne proche d'eux.
- Les parents fréquentant le LAEP peuvent être dans des situations sociales très diverses : parents qui travaillent, en congé parental, en recherche d'emploi ou sans emploi...

LES OBJECTIFS GENERAUX

- **Accompagner le parent dans sa fonction parentale et éducative.**
- **Favoriser l'éveil et la socialisation des enfants.**
- **Renforcer la relation enfant-parent.**
- **Ouvrir la relation au lien social, rompre l'isolement.**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Favoriser la socialisation et l'autonomie

Le LAEP peut être un des premiers lieux de socialisation, il permet à l'enfant de développer sa créativité, son rapport à lui-même et au monde. Il fait connaissance avec une petite collectivité d'adultes et d'enfants dans un environnement adapté, sécurisé et bienveillant.

Il s'agit de faire de la première socialisation une expérience sécurisante.

- Enrichir l'éveil,

Le LAEP propose :

- des activités simples que les parents peuvent refaire chez eux (boîte à forme, manipulation de semoule, pâte à sel, ...)
- un espace adapté et de jeux variés répondant aux besoins de l'enfant tant en motricité fine (transvaser, trier, pincer, découper, visser...) qu'en motricité globale (monter escalier, sauter, passer sous, aller à l'intérieur de...)
- des situations permettant à l'enfant de développer ses sens et son langage, ses moyens d'expression...
- du jeu libre, vecteur de communication entre l'enfant et son parent.
- des histoires, des chants et comptines, de la musique, de la peinture...

- Nourrir la relation enfant-parent

Le LAEP permet au parent d'être disponible pour son enfant. C'est un moment privilégié où il n'est pas accaparé par ses contraintes quotidiennes.

Au travers de supports variés, l'enfant va se découvrir des capacités nouvelles et les partager avec son parent, en renforçant leur complicité et leur fierté mutuelle.

Le parent peut observer son enfant dans un autre contexte que le contexte habituel, cela lui permet de porter un autre regard.

- Accompagner la séparation enfant-parent

Il s'agit de permettre à chacun de prendre de la distance, de s'y sentir autorisé ou encouragé, d'être rassuré, en prenant le temps nécessaire.

- Donner des informations

Les accueillants peuvent :

- Informer sur les lieux, personnes, sites, livres ressources, les conférences, formations et richesses de la ville (bb lecteurs, salon du livre jeunesse, 1.2.3 ciné, bb nageurs, semaine de l'enfance, association le Cocon, ...) et sur l'action sociale.

- Proposer des idées d'activités ou de lecture pour des événements particuliers (arrivée d'un enfant dans la famille, activités à faire pendant une canicule, le confinement...)
 - Favoriser l'échange entre les parents, rompre l'isolement

Les parents peuvent être en situation de chômage, être un nouvel arrivant, étranger parlant peu ou pas le français...ou bien parents pour la première fois. Les situations d'isolement et de solitude sont donc d'origines variées. **Les parents se réunissent avec ce point commun : ils sont parents.**

Les parents peuvent échanger librement sur leur façon de faire, les doutes et questions, les réussites et difficultés, partager leurs différentes expériences, en évitant toute forme de comparaison, en favorisant la bienveillance.

Le LAEP est un lieu de partage favorable pour s'interroger, faire part de ses inquiétudes.

Pour l'adulte, c'est un lieu dans lequel il pourra prendre confiance dans sa fonction parentale, valoriser ses compétences et créer ses propres repères.

L'EQUIPE ACCUEILLANTE

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est systématiquement animé par 2 accueillants dont les profils sont différents et se complètent. Ils peuvent être :

- Une Educatrice de Jeunes Enfants coordinatrice
- Une Educatrice de Jeunes Enfants retraitée et bénévole
- Une conseillère du Centre Municipal d'Action Sociale
- Une infirmière Puéricultrice, Directrice de la Maison de l'Enfance François Habert
- Une assistante maternelle à la retraite

Cette liste est non -exhaustive.

Des temps de concertation et de supervision sont organisés régulièrement entre ces intervenants.

LA COMMUNICATION

La communication sur le LAEP se fait par différentes voies : *site internet monenfant.fr*, articles dans la presse, journal de la communauté de commune d'Issoudun, publicité au cours de la semaine de la petite enfance, flyers, diffusion par la plaquette de la maison de l'enfance, information au cours d'entretien de parents à la maison de l'enfance, ...

La communication est à développer via les médecins généralistes, pédiatres, les professionnels paramédicaux, la PMI, les services de soins médico sociaux, les écoles, l'hôpital, les associations par le biais de brochures et des d'affiches.

PARTENARIAT

Le projet de fonctionnement d'un LAEP ne peut se concevoir qu'au moyen d'un partenariat actif entre les différents acteurs du territoire, notamment la protection maternelle et infantile (PMI), le CAMSEP, le CMP, les RAM, etc.

-La CAF demeure le principal partenaire financier

Engager un travail de partenariat avec ces instances est nécessaire. Cela permettra à l'équipe notamment de mieux les connaître.

Avoir connaissance des personnes ressources qui travaillent avec le public petite enfance permet de mieux renseigner les usagers.

PERSPECTIVES

Afin d'élargir le public accueilli, le projet est d'ouvrir un LAEP au sein du quartier prioritaire de la ville. *(Installer le LAEP dans les locaux de l'épicerie solidaire n'est encore qu'à l'état de projet)*

COVID 19

Pour des raisons de conditions sanitaires, les modalités de fonctionnement ont changé. Une inscription par mail, téléphone ou en direct pendant les séances est demandée. Le nombre de personnes pouvant être accueilli est limité à 13 par matinée. Il est important de prévenir en cas d'annulation afin de pouvoir proposer la place à d'autres familles.

Afin de respecter les mesures barrières et les mesures de précaution, l'équipe accueillante et les parents porteront un masque chirurgical sur l'ensemble de la matinée. Ils s'engagent à respecter l'ensemble des gestes barrière et règles sanitaires.

Des solutions hydro-alcoolique sont mises à disposition de l'équipe accueillante et des parents et sont à utiliser dès que le lavage des mains n'est pas possible.

Pour les enfants, un lavage des mains à l'eau et au savon à l'entrée et à la sortie devra être fait par la personne qui l'accompagne.

Les jeux, jouets, petit ameublement, et tapis mis à disposition des enfants sont nettoyés après chaque matinée. Une aération des locaux est prévue avant et après chaque atelier.

Un nettoyage des sols, des surfaces, des poignées de porte et de fenêtres, des toilettes, des distributeurs de savons est effectué tous les jours.